

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 24 JUILLET 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Lundi Vingt Quatre du mois de Juillet à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. José SEVERIEN – Jocelyn CUIRASSIER – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – Michelle COUPPE De K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – MM. Jocelyn MARTIAL.

ETAIENT ABSENTS : M. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Mmes Marie-Flore DESIREE (excusée) – Ghislaine GISORS (excusée) – MM. Christian THENARD – Julien BONDOT – Mme Adrienne LAMASSE – M. Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – Maguy THOMAR – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**ACTUALISATION DU TABLEAU
DES EFFECTIFS SUITE A LA MISE
EN OEUVRE DU PPCR ET
CRÉATION D'UN POSTE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF À
TEMPS NON COMPLET**

CM-2017-4S-DRH-59

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1er janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du 28 mars 2017, faisant suite à la demande de changement de filière d'un agent de la Ville ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- Article 1 :** D'adopter le tableau des effectifs ci-joint en annexe, actualisé après la prise en compte de la nouvelle organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C.
- Article 2 :** De créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet (30 heures).
- Article 3 :** D'imputer cette dépense au chapitre 012 "Charges de personnel" du budget 2017 de la Commune.
- Article 4 :** De donner mandat au Maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

26 JUL. 2017

Et publication ou notification
le

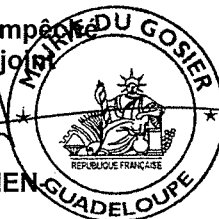
27 JUL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 24 juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint


- José SEVERIEN



DEPARTEMENT		COMMUNE
DE LA		DE
GUADELOUPE		GOSIER

TABEAU DES EFFECTIFS

CADRES D'EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS				EFFECTIFS NON POURVUS	
		TC	TNC	Titulaires		Non Titulaires		TC	TNC
				TC	TNC	TC	TNC		
FILIERE CULTURELLE									
Conservateur de Bibliothèque	A	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaire territorial	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	2	0	2	0	0	0	0	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	2	0	2	0	0	0	0	0
Assistant de conservation	B	1	0	1	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine	C	12	0	10	0	0	0	2	0
TOTAL.....		19	0	17	0	0	0	2	0
FILIERE SOCIALE									
Cadre de Santé paramédical	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Puériculture Territoriale de classe supérieure	A	0	0	0	0	0	0	0	0
Puériculture Territoriale de classe normale	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	B	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur principal de jeunes enfants	B	1	0	1	0	0	0	0	0
Educateur Jeunes enfants	B	1	0	1	0	0	0	0	0
Agent social principal de 2e classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0
Agent Social	C	6	0	6	0	0	0	0	0
Agent Spécialisé des écoles Maternelles Principal 2ème classe	C	11	0	11	0	0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	9	0	8	0	0	0	1	0
Aide médico technique	C	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL.....		32	0	31	0	0	0	1	0

FILIERE POLICE

Directeur de la police municipale	A	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale principal 1 ^è cl	B	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Chef de service de police municipale principal 2 ^è cl	B	2	0	0	2	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de police municipale (grade en voie d'extinction)	C	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Brigadier chef principal de police municipale	C	8	0	0	8	0	0	0	0	0
Brigadier de police municipale	C	7	0	0	5	0	0	0	2	0
Gardien de la police	C	14	0	0	12	0	0	0	2	0
TOTAL.....		34	0	0	28	0	0	0	6	0

FILIERE ADMINISTRATIVE**EMPLOIS FONCTIONNELS ET DE CABINET**

Directeur Général des Services	A	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Directeur Général Adjoint des Services	A	5	0	0	5	0	0	0	0	0
Collaborateur de Cabinet	A	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Emplois spécifiques (chargé de mission)	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERE ADMINISTRATIVE

Directeur	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché Principal	A	10	0	0	5	0	0	0	5	0
Attaché	A	23	0	0	22	0	0	0	1	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	2	0	0	2	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	5	0	0	4	0	0	0	1	0
Rédacteur	B	7	0	0	6	0	0	0	1	0
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	C	2	0	0	2	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	34	0	0	31	0	0	0	3	0
Adjoint Administratif	C	69	1	1	57	0	0	0	12	1
TOTAL.....		159	1	1	135	0	1	0	23	1

FILIERE TECHNIQUE

Directeur des services Techniques	A	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Ingénieur en chef de 1 ^{ère} catégorie	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	A	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Ingénieur territorial	A	2	0	0	2	0	0	0	0	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	3	0	0	2	0	0	0	1	0

Technicien territorial	B	6	0	4	0	0	0	0	0	2	0
Agent de maîtrise Principal	C	6	0	3	0	0	0	0	0	3	0
Agent de maîtrise	C	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 1 ^è classe	C	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^è classe	C	28	8	24	0	0	0	0	0	4	8
Adjoint technique	C	209	144	181	125	3	5	25	14	36	22
TOTAL.....		268	152	229	125	3	5	36	22		
FILIERE ANIMATION											
Animateur territorial	B	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	15	35	13	33	0	0	2	2	2	2
TOTAL.....		18	35	14	33	0	0	4	2		
FILIERE SPORTIVE											
Conseiller des APS principal de 2 ^{ème} classe	A	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Conseiller des APS	A	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Educateur territorial APS principal 1 ^è Classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Educateur territorial APS	B	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL.....		4	1	1	0	0	0	0	0	3	1
*TC : Temps complet											
*TNC : Temps non complet											

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en oeuvre du PPCR et création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet

Date de transmission de l'acte : 26/07/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 26/07/2017

Numéro de l'acte : CM20174SDRH59 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20170724-CM20174SDRH59-DE

Date de décision : 24/07/2017

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois